Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique
Communiqué de presse
Le 23/10/2024 09:19

Formation Secrétaires Généraux de Mairie dans les Pays de la Loire

Un nouveau dispositif de formation certifiante au métier de secrétaire général de mairie dans les Pays de la Loire

Le secrétaire général œuvre aux côtés des maires en étant capable de gérer toutes les fonctions supports d'une commune (budget, gestion du personnel, moyens généraux) et les missions d'administration publique auprès des concitoyens : état civil, gestion des écoles, instructions des autorisations d'urbanisme, …

En réponse aux enjeux cruciaux du service public local et à la pénurie croissante de secrétaires généraux de mairie, les 5 Centres de gestion des Pays de la Loire organisés en coopération régionale et la délégation régionale du CNFPT en Pays de la Loire lancent un parcours de formation certifiante en partenariat avec l'Association des Maires de France, avec France Travail et la Région des Pays de la Loire. Ce dispositif se veut un tremplin pour les demandeurs d'emploi leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier essentiel à la vie publique locale.

C'est en Sarthe que débutera ce lundi 21 octobre une première session de cette nouvelle formation certifiante. En effet, avec un âge moyen de 55 ans pour les secrétaires généraux de mairie et près de 30 postes vacants par an en Sarthe, cette initiative répond à un besoin urgent de former de nouveaux professionnels pour accompagner les élus dans la gestion de leur territoire.

Ce parcours de formation a vocation à se décliner dans chacun des 5 départements de la coopération régionale, la Sarthe étant le premier territoire à bénéficier de cette offre de formation inédite.

Présentation de la formation

Le cursus, d'une durée totale de 98 jours, se déroulera du 21 octobre 2024 au 21 mars 2025. Les 98 jours se répartissent en :

- 58 jours de formation théorique.
- 40 jours de stages pratiques dans une commune de la Sarthe.

La formation sera organisée avec trois jours de théorie (lundi à mercredi) et deux jours de stage (jeudi et vendredi). Les deux premières semaines seront consacrées à la formation théorique, avec un début des stages pratiques le 7 novembre 2024.

Les participants apprendront à :

1. Assister et conseiller les élus.
2. Assurer les services à la population.
3. Gérer les services de la commune.
4. Organiser leur travail.

Un accompagnement structuré pour les stagiaires

Plus de 100 demandeurs d'emploi ont déposé leur candidature pour intégrer cette formation. A l'issue du processus de sélection 15 demandeurs d'emploi ont été retenus pour la suivre dès ce 21 octobre 2024.

Pour cette formation, les stagiaires sont à minima titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou justifient d'une expérience significative en lien avec les compétences requises.

Le stage en collectivité sera une étape clé, permettant aux stagiaires de mettre en pratique leurs acquis. Chaque stagiaire sera accompagné par un tuteur, idéalement le secrétaire général de la mairie, qui les guidera tout au long de leur formation. Un suivi sera assuré par le Centre de Gestion de le Sarthe et un formateur désigné, garantissant une intégration réussie.

Les collectivités qui accueilleront les stagiaires s'engagent à faciliter leur intégration et à leur fournir les moyens matériels nécessaires. Les tuteurs des collectivités ont été préparé dans leur rôle lors d'une séance qui leur a été dédiée le 14 octobre.

Ce dispositif de formation innovant représente une avancée majeure pour le secteur public local et vise à garantir la qualité des services offerts aux citoyens. Les collectivités et les acteurs du secteur sont invités à soutenir cette initiative en accueillant des stagiaires et en participant à la formation des futurs secrétaires généraux de mairie.

CONTACTS

Isabelle CONTREMOULIN — Directrice Déléguée
Direction Développement Territorial et Relations aux Publics
02 49 62 43 90 · i.contremoulin@cdg44.fr

Anne-Sophie JUDALET — Chargée de mission communication numérique
Direction Développement Territorial et Relations aux Publics
02 40 35 84 77 · communication@cdg44.fr